



Dans le rapport datant de 1978, la rétrocession de ces rues à la commune de Saint Aubin est déjà évoquée. La ville a confirmé son accord par délibération du conseil municipal en date du 20 juin 2014 concernant la rue Georges Abbaye.

La commune de Saint-Aubin-Lès-Elbeuf ne garde pas le souvenir de négociations, permettant d'aboutir à un échange amiable.

La visite sur site met en évidence les évolutions récentes du lotissement probablement réalisées par la commune :

#### **Concernant la rue Georges Abbaye :**

-l'escalier reliant l'avenue Pasteur à la rue Abbaye a été réhabilité,

-pour des questions d'incivilités, la rue Littré a été fermée coté avenue Pasteur,

-l'espace vert d'origine (parcelle AC390) a été transformé en placette de retournement.



#### **Concernant la rue René Lecene :**

Depuis 2015, compte tenu du caractère structurant de la rue, la Métropole a réalisé des travaux conséquents tant en aménagements de voirie que concernant le réseau d'assainissement.

- le réseau d'assainissement des eaux pluviales a été en partie remis aux normes,

- un quai d'arrêt de bus a été créé pour une ligne importante de desserte de transports en commun (ligne E)

- les services entretiennent la voirie régulièrement



Un courrier en recommandé a été transmis le 12 mars 2020 (1A 178 471 8446 6) à l'adresse connue : rue Dupond des Loges-75007 Paris.  
Ce courrier étant resté sans réponse.

Les rues étant ouvertes à la circulation publique, la Métropole a décidé de s'engager dans une procédure de transfert d'office. Par soucis de cohérence, la Métropole se propose d'intégrer les deux voies appartenant à la société Marceau Investissement, bien que la rue Lecene ne soit pas citée dans la délibération communale.

### ***b) Nomenclature actuelle de la parcelle***

<b>Statut</b>	Voies privées ouvertes à la circulation publique
<b>Longueurs</b>	
- Rue Abbaye	123m50
- Rue Lequesne	126m50
<b>Largeurs de la chaussée</b>	
- Rue Abbaye	8m50 environ
- rue Lecene	8m75 environ
<b>Caractéristique technique</b>	Chaussée de type souple avec couche de roulement de 7cm en enrobé sur couche de fondation en grave non traitée de 30cm. Bordures T2-CS2
<b>Surfaces</b>	
- Rue Abbaye	1056m <sup>2</sup>
- Rue Lecene	1081m <sup>2</sup>

### ***c) Etat des lieux***

#### Diagnostic voirie et trottoirs :

Les deux rues sont à double sens avec un trottoir de part et d'autre.

**Concernant la rue Georges Abbaye**, la ville et la Métropole n'ont pas connaissance de travaux récents effectués sur cette voirie qui, de ce fait, daterait de la création du lotissement (1978).

De visu, la chaussée supporte de nombreuses rustines et les trottoirs présentent un aspect dégradé.

Globalement cette voirie est dans un état médiocre.



**Concernant la rue René Lecene :** cette voie est un axe important de desserte des quartiers résidentiels, parallèlement à la rue du Maréchal Leclerc.

La Métropole a réalisé des travaux d'entretien et de mise aux normes de l'arrêt de bus. La rue présente un état général moyen.



#### Rue Lecene : Diagnostic réseaux eau et assainissement :



**Eau potable :** canalisation 100mm en bon état  
Les canalisations en fonte, probablement d'origine, ne posent pas de problème particulier au service de l'eau.



#### **Assainissement**

Présence d'un réseau unitaire en diamètre 300, non exploité actuellement par les services métropolitains.  
Toutefois, le réseau ne présente pas de désordres et la rétrocession est cohérente au vu de l'usage de la voie.



Le réseau assainissement est également probablement d'origine, il correspond à un réseau unitaire en diamètre 300 que les services métropolitains exploitent déjà et qui ne pose pas de problème particulier.

#### Diagnostic éclairage public

Les deux rues sont équipées de candélabres anciens, probablement d'origine.



Les canalisations en fonte, probablement d'origine, ne posent pas de problème particulier au service de l'eau.